Décision 18-DCC-167 du 16 octobre 2018

relative à la prise de contrôle exclusif des sociétés Biopath, SFMTbio et Polibio par le groupe Unilabs

Posted on: 06 novembre 2018 | Secteurs :

SANTÉ

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Unilabs
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Sociétés Biopath, SFMTbio et Polibio

Lire

Le texte intégral
98.98 Ko